



Changelent abonnement sans accord client Tele2

Par alexfouyet, le 12/01/2009 à 20:49

Bonjour à tous et merci d'avance du temps que vous donnerez.

Il y a 1 ans et demi, j'ai souscrit un abonnement "tele2 box essentiel" à 19.90 Euros TTC par mois. Ideal pour un etudiant qui a deja un portable et donc pas besoin de la téléphonie illimité.

Tout se passait bien jusqu'en Septembre mis à part des souci techniques ... Enfin, c'est un autre débat.

Au mois de septembre, je remarque que l'on me facture sur une basse de tele 2Box illimité a 29.90 au lieu de l'abonnement souscrit a 19.90. J'appelle pour faire la rectification mais je paye quand meme...

Le mois suivant, c'est la même, chose. Ma facture est bien déduite d'une régularisation pour le trop perçu du mois d'avant mais tjs basé sur un abonement a 29.90 au lieu de 19.90.....

Et tout les mois c'est la même choses

Je pousse mon coup de gueule à tele2 qui mdeignent m'informer que ma formule de base, n'existant plus. ON m'a mis sous une formule a 10 euros de plus. TOUT CELA SANS M'EN PREVENIR ET ENCORE MOIN OBTENIR MON ACCORD.

Ne s'agit il pas de vente forcée? De vente abusive...

POur le moment je refuse de payer mes facture. J'ai coomuniqué avec tele2 mais c'est très compliqué. Je garde copie de tous mes courriers...

On me répond que l'on va me contacter sous peu... Il y a deja 2 mois qu'on me dit ca ...

Fais-je bien de refuser de payer ???

Quelles sont les meilleur solutions et les démarches à faire ?

Que suis je en droite d'attendre ?

Merci d'avance de vos réponses

A bientôt